



**MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
DES MENUISERIES
PROCLAIR**

-

GARANTIE & ASSURANCE DECENNALE

ENTRETIEN

PRÉAMBULE

Vous nous avez fait confiance pour votre projet menuiserie, et nous vous en remercions !

La durabilité d'une menuiserie extérieure est intimement liée aux conditions d'utilisation (bon usage) et d'entretien.

L'entretien, qui se limite généralement à des opérations simples de nettoyage et de lubrification, est généralement réalisé par l'utilisateur alors que la maintenance est confiée à des professionnels.

NETTOYAGE DES CHASSIS EN PVC ET ALUMINIUM

La menuiserie PVC ou Aluminium s'entretient très facilement avec une éponge et de l'eau savonneuse ou des produits spécifiques distribués par les fabricants à appliquer à l'aide d'un chiffon.

Ces produits spécifiques sont de deux types

- ☝ des crèmes lustrantes pour usage courant,
- ☝ des produits liquides un peu plus agressifs pour les tâches les plus tenaces.

Il ne faut jamais utiliser de produits à base d'acétone ou chlorés.

Dans le cas de menuiseries plaxées, c'est-à-dire revêtues d'un film PVC, ce film, labellisé, est d'une grande qualité, garantissant une stabilité optimum aux UV. Afin de protéger ce film des intempéries et des influences dues au vieillissement, il lui est appliqué une 2^e couche durable en acrylique incolore. Tout produit de nettoyage solvant ou agressif détruit cette protection.

Bien que des peintures adhérant sur le PVC existent, il ne faut jamais les utiliser pour revêtir vos portes et fenêtres en PVC. Leur mise en peinture, non seulement vous ferait perdre le bénéfice de la garantie, mais pourrait générer des désordres tels que la fragilisation des profilés ou une dilatation excessive.

Pour les menuiseries laquées en usine nécessitant des retouches, prenez contact avec votre fournisseur pour connaître les modalités.

Il est fortement déconseillé d'effectuer le nettoyage par frottement circulaire.

NETTOYAGE DES VITRAGES

Les vitrages sont nettoyés périodiquement à l'eau claire ou avec des produits non alcalins ou en utilisant des agents neutres exempts de matières abrasives ou fluorées. Vous pouvez donc utiliser les détergents habituels du commerce adaptés à cet usage.

Les tâches grasses peuvent être enlevées en utilisant des solvants tels que l'acétone, le méthyle éthylcétone ou bien l'ammoniaque. Il conviendra toutefois de ne pas en mettre sur les garnitures d'étanchéité, la quincaillerie et sur les profilés PVC.

Si vous êtes amené à faire remplacer un vitrage, veiller à ce que le nouveau vitrage soit de même épaisseur et de poids équivalent.

NETTOYAGE DES PARTIES MÉTALLIQUES

Vos portes et fenêtres sont parfois équipées de pièces métalliques visibles telles qu'un seuil en aluminium ou une bavette en tôle laquée.

Si cela s'avère nécessaire, ces éléments peuvent être nettoyés avec des produits spécifiques:

- ✂ Pour l'aluminium anodisé, il conviendra d'éviter l'utilisation de produits acides ou basiques ainsi que l'emploi de tampons abrasifs trop grossiers (papier émeri, papier de verre, paille de fer), seule l'utilisation modérée d'abrasifs à grains très fins peut être tolérée.
- ✂ Pour les surfaces laquées, ne jamais utiliser d'essence, d'acétone, d'alcool, ou de produits acides ou alcalins qui fragilisent le revêtement ou altèrent sa couleur.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui provoqueraient des rayures.

Pour leur nettoyage courant, utiliser de l'eau additionnée d'un détergent doux, rincer à l'eau clair puis essuyer avec un chiffon doux absorbant et non pelucheux.

NETTOYAGE DES ENTRÉES D'AIR

Lorsque les fenêtres sont équipées d'entrée d'air, ces dernières doivent être nettoyées une fois par an. L'entretien consistera à effectuer un dépoussiérage et à veiller à ce que rien ne les obstrue.

Le calfeutrement volontaire des grilles de ventilation est à proscrire car il empêche le renouvellement de l'air garant de la salubrité des locaux (condensation, odeurs).

NETTOYAGE DES GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ

Les profilés d'étanchéité caoutchouc ou thermoplastiques ne sont généralement pas altérés par les produits lessiviels courants utilisés pour nettoyer les fenêtres.

Ne jamais utiliser de solvants organiques comme l'éther de pétrole, le trichloréthylène, le tétrachlorure de carbone ou de produits abrasifs.

Les outils coupants ou effilés sont également prohibés.

Ces garnitures d'étanchéité ne doivent jamais être peintes car elles perdraient leur efficacité.

Les garnitures d'étanchéité réalisées entre la menuiserie et le gros-œuvre à l'aide de matières extrudables telles que les mastics silicone ou acrylique, ne nécessitent pas d'entretien particulier. Toutefois un contrôle visuel une fois par an permet de s'assurer de leur état.

La peinture n'adhérant pas sur bon nombre de mastics, leur mise en peinture est à priori déconseillée.

ENTRETIEN DES FERRURES ET ORGANES DE ROTATION

Vos fenêtres/portes-fenêtres sont équipées de ferrures SIEGENIA-AUBI de qualité.

Afin que la facilité de manoeuvre et que le fonctionnement restent intacts - même après la période de garantie - nous vous recommandons d'exécuter les travaux d'entretien et d'inspection suivants à

intervalles réguliers (au moins une fois par an ou plus fréquemment et, en écoles ou hôtels, tous les 6 mois).

Dégager toutes les feuillures de saillures éventuelles, celles-ci pouvant entraver le fonctionnement de la ferrure ou endommager le revêtement de surface!

Pour le nettoyage, n'utiliser que des produits doux, à PH neutre et sous forme diluée !

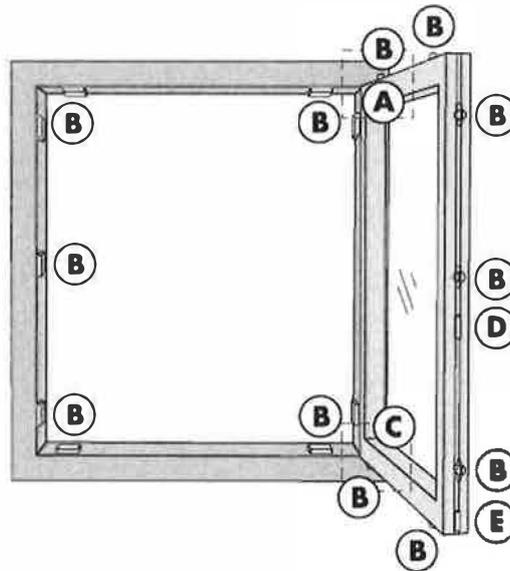
Ne jamais utiliser d'objets coupants, de grattoirs ou produits agressifs (ex. vinaigre ou nettoyant à base d'acide), ceux-ci pouvant attaquer la protection contre la corrosion de la ferrure !

Lors du nettoyage, veiller à ce que de l'eau ne pénètre pas dans la ferrure.

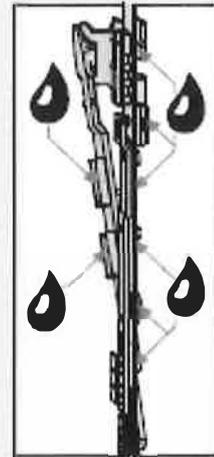
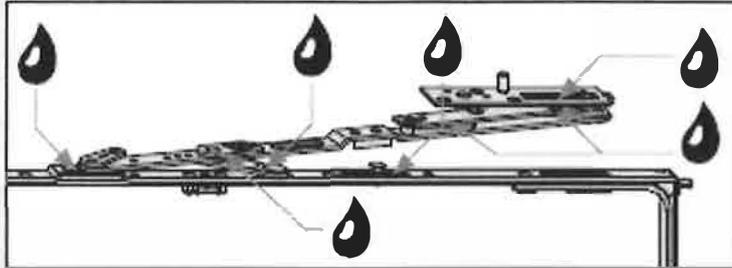
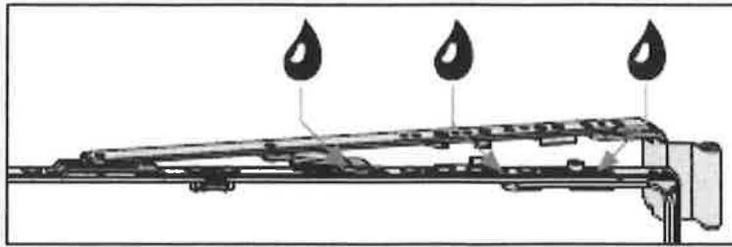
Bien sécher la ferrure après nettoyage et graisser la surface avec un chiffon imbibé d'huile exempte d'acide ou de résine.

Graisser ou huiler toutes les pièces en friction de même que tous les points de verrouillage.

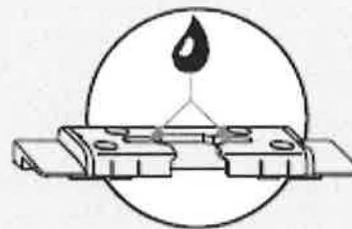
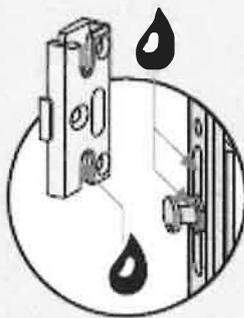
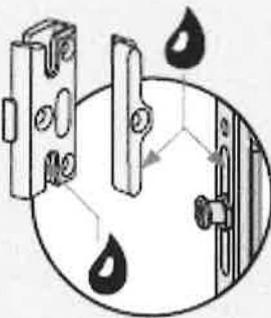
- ✂ Pour ce faire, utiliser uniquement de l'huile ou de la graisse exempte d'acide ou de résine.
- ✂ Utiliser pour les pièces en friction de l'ouvrant une graisse en spray, à pulvériser dans chaque trou de la ferrure. Ensuite tourner la ferrure dans toutes les positions afin de répartir la graisse. Essuyer le surplus d'huile/de graisse sur le cadre.
- ✂ Graisser les gâches rouleaux sur le dormant avec de la graisse plus consistante (classe 2 selon norme DIN 51818) à l'endroit où le rouleau entre dans la gâche.



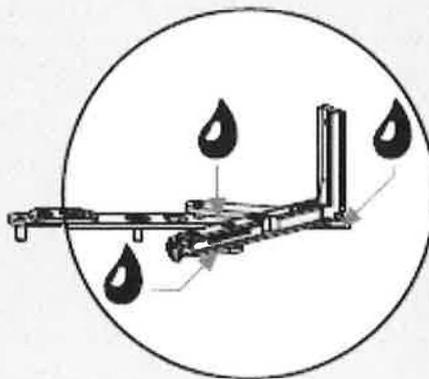
A



B



C



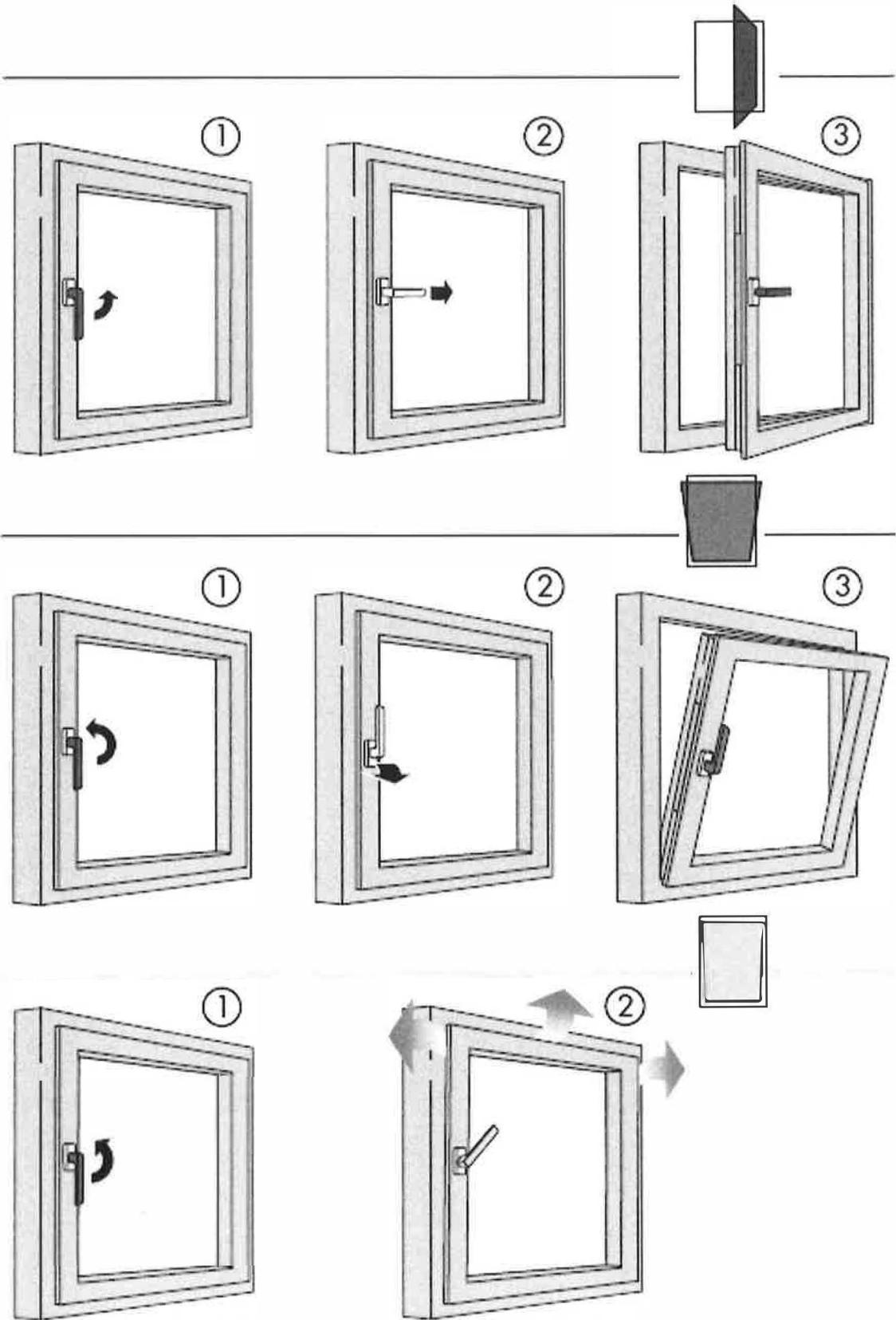
D



E



MANŒUVRE D'UN CHASSIS OSCILLO-BATTANT



ENTRETIEN DES VOLETS ROULANTS

Pourquoi mes volets grincent ?

Le grincement des volets est un problème qui peut avoir différentes origines. En effet, il est possible que le bruit provienne des glissières, des lames du volet ou bien du coffre.

Qu'il s'agisse de volets roulants en PVC ou en alu, de modèles avec coffre intérieur ou extérieur, ce type de bruit peut survenir après quelques années d'utilisation. Les mécanismes peuvent prendre du jeu et les lames des volets se salir ou s'endommager.

Il peut également s'agir de votre tablier qui est abîmé à cause notamment de lames tordues. Pour cela il est primordial de bien entretenir ses volets roulants voir même de les réparer si nécessaire.

Le grincement peut être dû à des lames encrassées. Pour cela, vous pouvez fermer votre volet entièrement avant de nettoyer chaque lame avec de l'eau savonneuse. Après avoir enlevé toutes les saletés, passez une éponge imbibée d'eau pour rincer l'ensemble de vos lames. Attention, avant cela, coupez votre disjoncteur et laissez bien sécher le tablier avant de le remonter.

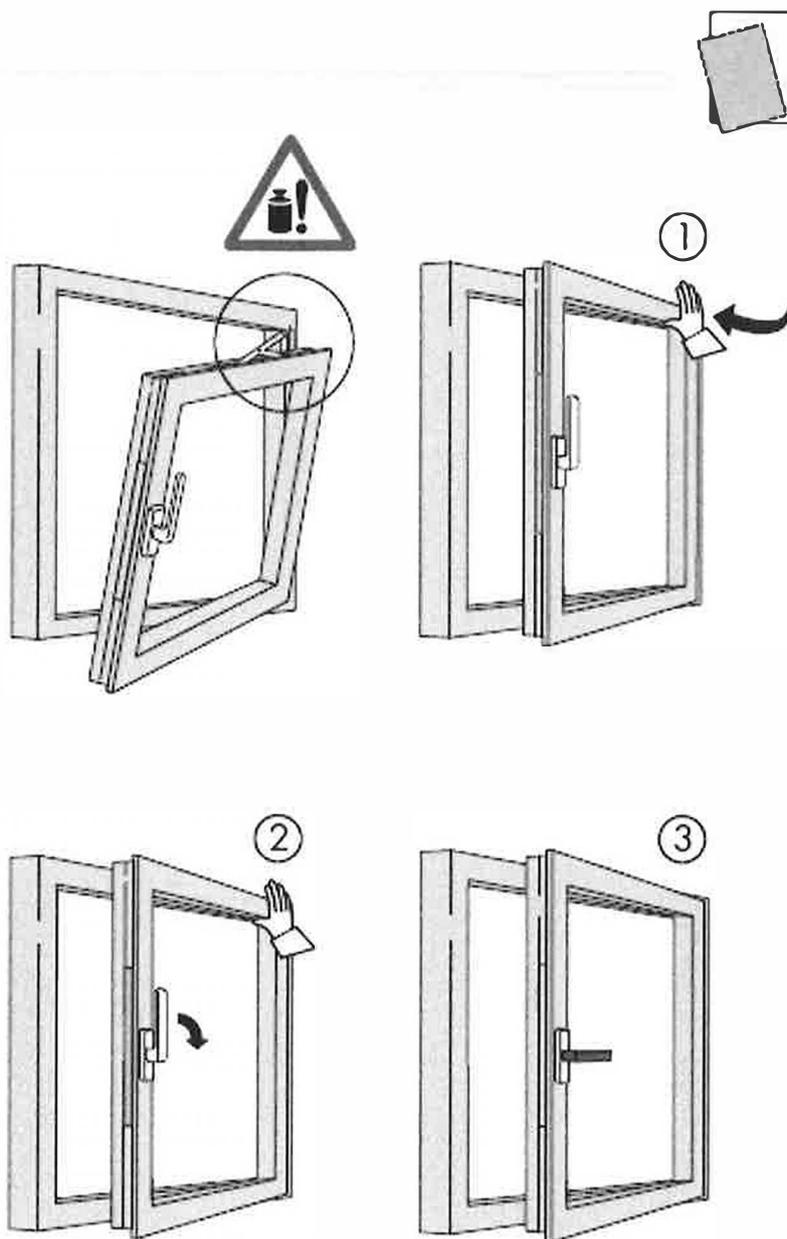
Si le grincement provient plutôt des glissières, vous pouvez dans ce cas vous procurer de la graisse dans n'importe quel magasin de bricolage, n'hésitez pas à demander conseil à un vendeur. A l'aide d'un spray, vous pouvez pulvériser de la graisse dans les glissières puis monter et descendre le volet roulant plusieurs fois pour bien répartir le produit.

Le bruit peut également provenir du coffre de votre volet roulant manuel ou électrique. Il vous faudra dans ce cas ouvrir le coffre au-dessus de votre fenêtre et vérifier l'axe d'enroulement. Des lames déplacées peuvent en effet gêner le mécanisme. Il vous suffit alors de replacer correctement les lames pour stopper le bruit. S'il s'agit de votre tablier qui est endommagé, il faut penser à remplacer les lames de votre volet voire votre tablier tout entier. Même si vous n'êtes pas un expert du bricolage, un entretien simple et régulier vous aidera à éviter les pannes.

Comment entretenir mes volets roulants ?

- Etape 1 : Commencer par fermer votre volet roulant puis couper le disjoncteur
- Etape 2 : Nettoyer les lames du volet à l'eau savonneuse, rincer et laisser sécher
- Etape 3 : Graisser les glissières si nécessaire
- Etape 4 : Si le grincement persiste, ouvrir le coffre du volet roulant
- Etape 5 : Vérifier l'axe d'enroulement et replacer les éventuelles lames tordues ou déplacées
- Etape 6 : Remplacer les lames trop abîmées ou changer le tablier si nécessaire
- Etape 7 : Si le bruit persiste, faire appel à un professionnel

CORRECTION D'UNE FAUSSE MANŒUVRE



EFFET BILAME

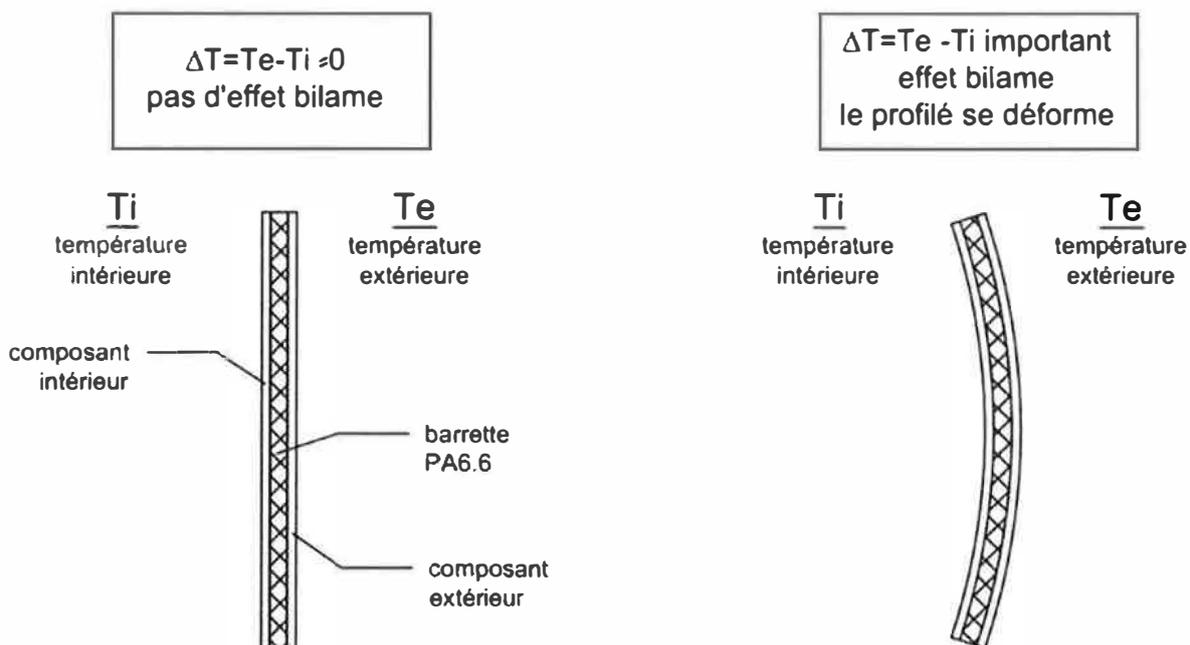
« *L'effet bilame* » est un phénomène physique qui affecte les profilés à rupture de pont thermique sous l'effet de l'augmentation de leur température extérieure. Bien que totalement réversible, il rend temporairement des ouvrants difficiles à refermer.

Il provient du fait que, depuis quelques années, les menuiseries sont équipées d'un dispositif de **rupture thermique** pour isoler les profilés entre eux, qui permet de réduire les fuites de chaleur, de ne pas laisser entrer le froid l'hiver et d'éviter l'effet de serre l'été.

L'effet bilame est accentué lorsque les menuiseries sont de couleur foncée à l'extérieur.

Qu'est-ce que l'effet bilame ?

Tout profilé aluminium à rupture de pont thermique est potentiellement soumis à un effet de déformation dit « effet bilame ».



Il est la conséquence d'une différence de dilatation entre les composants aluminium intérieurs et extérieurs du profilé à rupture de pont thermique, due à d'importants écarts de température. Les composants intérieurs des profilés ont la même température que la pièce alors que les composants extérieurs se dilatent ou se rétractent selon qu'ils sont soumis à la chaleur du rayonnement solaire ou à un froid intense, provoquant la déformation temporaire du profilé.

Comment se manifeste l'effet bilame ?

Ce phénomène affecte particulièrement les ouvrants de type coulissant. Son amplitude varie en fonction de divers paramètres tels que :

- L'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur
- L'exposition de la fenêtre

- La rigidité de chaque composant aluminium
- La couleur du profilé

Les conditions les plus défavorables sont les châssis orientés au sud ou à l'ouest, peu ou pas protégés du rayonnement solaire, de couleur sombre : l'effet se répercute au niveau des ouvrants dont les montants serrures se déforment temporairement et rendent difficile l'ouverture et la fermeture.

Quelles sont les solutions ?

L'effet bilame est un phénomène physique totalement réversible qui n'altère en rien la qualité ou les performances de la menuiserie. Il ne s'agit en aucun cas d'un défaut de fabrication ou de conception du produit.

- Aucune intervention n'est nécessaire.
- Les profilés aluminium reprennent naturellement leur forme initiale dès que leur température redevient normale.

► Pour un coulissant déjà posé

- Aucune intervention n'est nécessaire.
- Si l'ouvrant ne peut pas se fermer à cause de la température, ne pas forcer et attendre que le profilé se refroidisse.
- Sur une menuiserie exposée en plein soleil, fermer les stores pour permettre à la température de baisser
- Équiper les vantaux d'une poignée de tirage pour pouvoir repositionner le vantail dans l'alignement du rail.

► Pour la pose d'un coulissant

Voici nos recommandations pour limiter ou supprimer les conséquences de l'effet bilame.

Pour les limiter :

- Préférer des couleurs claires en extérieur pour une exposition solaire forte (couleur intérieure à votre convenance).
- Utiliser des montants serrures avec renfort côté intérieur.
- Équiper les vantaux d'une poignée de tirage pour pouvoir repositionner le vantail dans l'alignement du rail.

LES GARANTIES SUR LES MENUISERIES

Comme tous les travaux du bâtiment, la pose de fenêtres est couverte par les garanties suivantes :

- **Garantie de parfait achèvement** : la garantie de parfait achèvement couvre pendant la première année après la pose des fenêtres. Quelle que soit la nature ou l'importance du problème rencontré, tant qu'il est lié à l'installation ou au produit, nous interviendrons gratuitement et procéderons aux réparations et, si nécessaire, au remplacement.
- **Garantie de bon fonctionnement** : la garantie de bon fonctionnement couvre pendant 2 ans à compter de la date de pose des fenêtres. On l'appelle également garantie biennale. En cas de fonctionnement non opérationnel, le menuisier doit remplacer les fenêtres ou les pièces concernées.
- **Garantie décennale** : la garantie décennale couvre pendant 10 ans. Mais cette dernière ne couvre que les défauts d'installation rendant le logement impropre à sa destination. C'est le cas des problèmes d'infiltration d'eau ou d'étanchéité à l'air ou de fissures dans le bâti (et bien sûr les cas extrêmes : fenêtre qui tombe, arrachement, etc.).

Les produits sont soumis aux conditions de garantie des fournisseurs.

EXCLUSIONS GENERALES

La garantie pourra être appliquée uniquement dans le cas d'une utilisation dite « conforme » à la destination du produit et selon les conditions d'entretien décrite précédemment. Elle ne s'applique pas aux réparations et remplacements résultant de l'usure normale des produits, aux dommages résultants du manque de soin ou de la mauvaise utilisation des produits.

Sont considérés comme usure normale : les salissures, les dégradations provenant de facteurs polluants, l'évolution des couleurs ou matériaux (notamment dû à l'exposition du soleil, ou à un climat salin), l'usure de certaines pièces (joints, roulettes, brosses, piles...)

Sont considérés comme manque de soin ou mauvaise utilisation : Le nettoyage avec des produits ou des machines non recommandés, les brûlures, fautes de manœuvre, modifications du produit, actes de vandalisme, chutes d'objets...

Sont exclues de la garantie, les dommages résultants des cas de force majeure : incendie, foudre, intempéries, dégât des eaux, dommages provoqués par des tiers ou dégradations occasionnées par les animaux.

Il est précisé que notre garantie n'est applicable qu'en France métropolitaine.

LES GARANTIES DE LA FENÊTRE, PORTE-FENÊTRE ET BAIE VITRÉE

Les garanties légales constructeurs des menuiseries fenêtres, portes fenêtres et baies coulissantes sont :

- de 10 ans (garantie décennale) pour le dormant, correspondant aux éléments indissociables du bâti, du mur.
- De 10 ans pour le vitrage s'il est labellisé CEKAL (sinon, la garantie est de 2 ans), sur l'étanchéité, l'imperméabilité (apparition de buée, condensation).
- de 2 ans (garantie biennale) pour l'ouvrant, la crémone, les joints et la quincaillerie, les remplissages qui sont des éléments et pièces dissociables du bâti.

Pièces	Fenêtres PVC	Fenêtres Aluminium
DORMANT	10 ans	10 ans
OUVRANT	2 ans	2 ans
CRÉMONE	2 ans	2 ans
VITRAGE	10 ans*	10 ans*
REPLISSAGE	2, 5 ou 10 ans	2, 5 ou 10 ans
QUINCAILLERIE	2 ans	2 ans

* Si le vitrage est labellisé Cekal. Le label Cekal certifie l'étanchéité et la qualité du double vitrage isolant d'une menuiserie sur une période de dix ans. Il atteste de :

- ses performances thermiques (selon 14 classes Thermiques Renforcées) ;
- ses performances acoustiques (selon 6 classes Acoustiques Renforcées) ;
- ses performances de sécurité face aux risques de blessure, de chute et de vandalisme ;
- sa durabilité (résistance à la pénétration de l'humidité et aux UV dans les joints d'assemblages, qualité de l'assemblage pour les vitrages feuilletés).

La casse d'un vitrage qu'elle qu'en soit la raison n'est pas couverte par cette garantie décennale.

LES GARANTIES DE LA PORTE D'ENTRÉE

Les garanties légales constructeurs des menuiseries porte d'entrée sont :

- de 10 ans (garantie décennale) pour le dormant, correspondant aux éléments indissociables du bâti, du mur.
- De 10 ans pour le vitrage s'il est labellisé CEKAL (sinon, la garantie est de 2 ans), sur l'étanchéité, l'imperméabilité (apparition de buée, condensation).
- de 2 ans (garantie biennale) pour l'ouvrant, le remplissage, la serrure, les joints et la quincaillerie, les accessoires divers qui sont des éléments et pièces dissociables du bâti.

Pièces	Portes PVC	Portes Aluminium
DORMANT	10 ans	10 ans
OUVRANT	2 ans	2 ans
PANNEAU	2, 5 ou 10 ans	2, 5 ou 10 ans
VITRAGE	10 ans*	10 ans*
JOINTS	2 ans	2 ans
SERRURE	2 ans	2 ans
QUINCAILLERIE	2 ans	2 ans
GÂCHE ELECTRIQUE	1 an	1 an
PRODUIT ELECTRONIQUE	6 mois	6 mois

**Si le vitrage est labellisé CEKAL.*

LES GARANTIES DU VOLET

Les garanties légales constructeurs des menuiseries volets sont :

- Le volet et la motorisation : jusqu'à 5 ans pour le volet roulant
- Le volet et la motorisation : **jusqu'à 2 ans pour le volet battant et le volet coulissant**

Pièces	Volets roulants	Volets battants et coulissants
VOLET ET MOTORISATION	Jusqu'à 7 ans*	Jusqu'à 2 ans*

**La durée varie selon le fournisseur.*

LES GARANTIES DE LA PORTE DE GARAGE

Les garanties légales constructeurs des menuiseries portes de garage sont :

- de 10 ans (garantie décennale) pour le dormant, correspondant aux éléments indissociables du bâti, du mur.
- de 2 ans (garantie biennale) pour le panneau - tablier, la motorisation et la quincaillerie, qui sont des éléments et pièces dissociables du bâti.

Pièces	Porte de garage PVC	Porte de garage Aluminium	Porte de garage Acier
BÂTI	10 ans	10 ans	10 ans
PANNEAU TABLIER	2 ans	2 ans	2 ans
MOTORISATION	2 ans	2 ans	2 ans
QUINCAILLERIE	2 ans	2 ans	2 ans